



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2017

PRESENTS : M. LAGGOUNE Kamel, Mme MORTON Michelle, M WARGNIER Xavier, M. TRIMBUR Olivier, M. PASINI Claude, M. WEILAND Olivier. -6-

ABSENTS : Mme BASSO Gaëlle, Mme GACHET Caroline, M FANTASI Florent, M VELASQUEZ Didier et M Claude GUILLERMIN. -5-

POUVOIRS : Mme BASSO Gaëlle à M LAGGOUNE Kamel, Mme GACHET Caroline à M WARGNIER Xavier, M FANTASI Florent à M. TRIMBUR Olivier, M VELASQUEZ Didier à Mme MORTON Michelle et M Claude GUILLERMIN à M. PASINI Claude -5-

Secrétaire de séance : M. TRIMBUR Olivier

Ouverture de la séance à 20 h 00

1 - Délibération n° 01/03/17 (à l'unanimité des voix)

Approbation du Compte de Gestion correspondant à l'exécution du Budget Eau de 2016.

2 - Délibération n° 02/03/2017 (à l'unanimité des voix)

Approbation du Compte Administratif correspondant à l'exécution du Budget Eau de 2016 : résultat de clôture de **- 187 800.91 € en investissement et de + 62 068.91 € en fonctionnement.**

3 - Délibération n° 03/03/17 (à l'unanimité des voix)

Approbation du Compte de Gestion correspondant à l'exécution du Budget Principal de 2016.

4 - Délibération n° 04/03/17 (à l'unanimité des voix)

Approbation du Compte Administratif correspondant à l'exécution du Budget Principal de 2016 : résultat de clôture de **344 083.43. € en investissement et de + 235 788.08 € en fonctionnement.**

5 - Délibération n° 05/03/17 (à l'unanimité des voix)

Affectation du résultat de fonctionnement de 2016 au Budget Principal de 2016 : **82 897.82 €** en recettes de fonctionnement au compte 002.

6- Délibération n° 06/03/17 (à l'unanimité des voix)

Adoption du Budget Principal primitif 2017 : **593 848.08 € en section de fonctionnement et 969 200.00 € en section d'investissement.**

7 - Délibération n° 07/03/17 (à l'unanimité des voix)

Arrêt des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2017 (sans augmentation) : **9.85 %** pour la taxe d'habitation, **8,24 %** pour le taxe foncière sur le bâti, **51,58 %** pour la taxe foncière sur le non bâti.

8 - Délibération n° 08/03/17 (à l'unanimité des voix)

Attribution des subventions de fonctionnement aux associations, pour l'année 2017.

Le Maire
Kamel LAGGOUNE